



CARTE D'IDENTITÉ

L'Université Joseph Fourier, qui bénéficie d'un environnement exceptionnel (présence de nombreux grands organismes et centres de recherche nationaux et internationaux, vitalité industrielle de la région Rhône-Alpes) occupe une place de premier plan dans le paysage scientifique et académique français. Elle offre un large éventail de disciplines scientifiques, technologiques et médicales et comptait, en 2000-2001, 17 595 étudiants.

Comme dans l'ensemble des universités françaises, ses effectifs ont régulièrement décliné durant les dix dernières années et la légère remontée enregistrée à la rentrée 2000 ne doit pas faire illusion.

Son recrutement est très majoritairement local. Cet établissement comporte 15 composantes :

- 10 UFR (dont 2 situées à la fois à Grenoble et à Valence) ;
- 1 IUT (à l'Isle d'Abeau) ;
- l'Observatoire des sciences de l'univers de Grenoble - OSUG ;
- le Centre scientifique Drôme-Ardèche (à Valence) ;
- l'Institut des sciences et techniques de Grenoble - ISTG, devenu l'École polytechnique de l'Université Grenoble I (Polytech' Grenoble) ;
- 1 département scientifique universitaire de 1^{er} cycle.

Le personnel enseignant (1298 emplois au total) comprend 367 professeurs et 588 maîtres de conférences dont la répartition reflète davantage les traditions et le poids de la recherche que les effectifs d'étudiants inscrits dans les différentes disciplines. Les personnels administratifs et de service sont au nombre de 1119.

THÈMES DE L'ÉVALUATION

L'UJF et le site de Grenoble

L'évaluation de l'Université Joseph Fourier a été menée dans le cadre d'un vaste programme d'évaluation portant sur les établissements d'enseignement supérieur de l'Académie de Grenoble : outre l'UJF, l'Université Pierre Mendès France - Grenoble II, l'Université Stendhal - Grenoble III, l'Université de Savoie et l'Institut national polytechnique de Grenoble - INPG.

L'évaluation propre à chaque établissement s'est accompagnée d'une évaluation transversale sur le site universitaire grenoblois et les aspects inter-universitaires : aménagement du campus, relations avec les collectivités territoriales, vie étudiante, technologies de l'information et de la communication, formation continue.

Le rapport concernant l'UJF doit donc être lu et compris en référence au rapport transversal et aux autres rapports d'établissement.

Le contrat, fil conducteur de l'évaluation

L'attention accordée au *Contrat de développement de l'Université Joseph Fourier 1999-2002* a été primordiale et permanente. Les principaux éléments de ce contrat ont déterminé les choix du CNE quant aux thèmes et aux problématiques à aborder. L'accent a, en particulier, été mis sur le premier axe de ce contrat : "Assurer la synergie entre la recherche et la formation", dont certains aspects sont fondamentaux pour la stratégie de l'établissement :

- le décloisonnement disciplinaire ;
- l'hybridation culturelle ;
- un partenariat équitable entre l'UJF et les organismes de recherche ;
- le renouveau et le développement de la formation à travers l'expérimentation.

Ces différentes priorités sont largement présentes tout au long du rapport. Il n'en va pas de même pour les axes 2 et 3 ("Ouvrir l'université sur le monde extérieur" et "Moderniser l'université"), les secteurs dont ils traitent (utilisation des TIC, relations internationales, politique patrimoniale, vie étudiante) étant examinés dans le rapport de site.

Les domaines retenus

Dans son évaluation de l'UJF, le CNE a choisi une double approche, à la fois générale et disciplinaire.

Parmi les aspects généraux, ont été examinés :

- le gouvernement de l'université, tant sur les plans politique et stratégique qu'administratif ;
- la gestion des ressources humaines, des moyens matériels et financiers ;
- la valorisation de la recherche.

En ce qui concerne l'évaluation des disciplines, 9 thèmes ont été retenus, qui peuvent être regroupés en 3 ensembles :

- les interfaces disciplinaires (biologie-physique et biologie-chimie), qui illustrent la poursuite de la politique engagée par l'UJF depuis le début des années 80 en médecine, mathématiques appliquées et informatique et, plus récemment, pour les sciences de la terre et de l'univers ;
- certains secteurs disciplinaires "forts", dont le potentiel de développement est essentiel pour l'avenir de l'université : pôle des nano-technologies, médecine, informatique et mathématiques appliquées ;
- les ensembles fragiles : pharmacie, mécanique, géographie, STAPS.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Si l'Université Joseph Fourier souhaite continuer d'associer une recherche d'excellence à ses missions premières de formation et répondre aux exigences nouvelles des étudiants, dont les parcours et les attentes évoluent rapidement, et si elle désire conserver sa marge d'autonomie face à des partenaires disposant parfois de moyens très supérieurs aux siens, il lui faut trouver la voie d'un développement maîtrisé.

Certaines tensions et contradictions touchant le gouvernement, l'organisation de la recherche, la formation, ses partenariats, nécessiteront des choix difficiles impliquant redécoupages, rééquilibrages, redéploiements.

Le gouvernement

Si le bilan de l'action conduite par l'équipe de direction de l'UJF est, dans l'ensemble, très positif, il existe, au sein de l'établissement, un déficit d'appropriation de sa politique par les acteurs et les usagers qui est dommageable.

Une clarification des niveaux de responsabilité s'impose, de même qu'une structuration interne plus efficace et plus lisible, notamment en ce qui concerne les UFR.

La présidence de l'UJF doit mieux prendre en compte la participation des responsables "intermédiaires" - en particulier les directions et Conseils des UFR - aux décisions. Elle doit aussi associer davantage les élus étudiants aux discussions qui se déroulent au sein des Conseils et fournir des moyens financiers et de communication au vice-président étudiant, faute de quoi celui-ci se trouverait réduit à une fonction purement honorifique.

La recherche

L'UJF a su tirer le meilleur profit de ses potentialités, grâce notamment à la politique conduite en matière de recrutement, mais aussi à travers ses DEA et ses écoles doctorales. L'interface biologie-physique est, à bien des égards, exemplaire.

Toutefois, des faiblesses subsistent dans l'organisation de la recherche : manque de cohérence fonctionnelle et, là encore, difficultés d'appropriation des choix politiques par les acteurs. Sept coordinateurs, reconnus dans leur discipline et choisis par le président après approbation du Conseil scientifique, jouent un rôle prépondérant dans la définition des projets de recherche et des profils d'emplois. Ni leur légitimité, ni leurs compétences ne peuvent être mises en cause. Cependant, l'importance de leur fonction accentue encore le problème commun à toutes les universités qui ont mis en place une véritable politique de recherche : celui de la position des UFR, dont la marge de manœuvre en ce qui concerne le choix des projets de recherche semble très étroite.

Il importe aussi que l'UJF puisse défendre sa place dans les orientations de recherche prises avec ses différents partenaires (INPG, CNRS, CEA etc.). Le CNE l'encourage par ailleurs à être une force d'initiative pour organiser la concertation entre les divers acteurs du site grenoblois.

La valorisation de la recherche est, à l'UJF, une activité de première importance. Les chiffres à eux seuls sont parlants : 6 sociétés issues de ses laboratoires, 70 MF de contrats en 2000, 17 MF de redevances sur brevet.

Plusieurs points méritent d'être soulignés :

- l'existence d'une véritable stratégie de préparation au développement d'entreprises ;
- une politique volontariste en matière de brevets ;
- une politique de contrats ouverte aux collaborations des divers services intervenant dans la valorisation sur le site grenoblois ;
- la préservation de l'autonomie de décision des chercheurs.

La formation

L'UJF a pris pleinement la mesure du défi qu'il lui faut relever : celui de la nécessaire mais difficile "hybridation" entre enseignement et recherche, de l'adéquation entre les formations dispensées et le niveau de la recherche. La politique conduite (ouverture de la carte des formations, évaluation des enseignements, rénovation des pratiques pédagogiques et des services aux étudiants) en témoigne.

Dans son contrat de développement, l'université affiche clairement sa volonté de susciter une plus grande synergie entre enseignement et recherche : "Les laboratoires sont incités à participer plus largement à la formation en améliorant l'accueil des étudiants dans le cadre de la rénovation de l'enseignement expérimental, de l'élaboration du projet de centre de partenariat ou d'une véritable politique de communication scientifique".

L'UJF a notamment un rôle-clé à jouer en matière de diversification de ses enseignements pour accompagner les projets en émergence.

L'un des atouts de l'UJF est de couvrir l'ensemble du champ disciplinaire scientifique. Elle a su faire place à la professionnalisation (en 2000, le nombre d'inscrits en DESS a, pour la première fois, dépassé celui d'inscrits en DEA) et aux projets innovants, tout en maintenant un large spectre de formations à caractère fondamental.

Mais, aujourd'hui ou demain, plusieurs problèmes se posent ou se poseront à l'université : baisse sensible, déjà constatée, des effectifs d'étudiants dans les filières scientifiques, et plus particulièrement en physique et chimie ; sur-encadrement en physique et chimie allant de pair avec un sous-encadrement dans d'autres disciplines et à l'ISTG ; prochain flux important de départs en retraite dans des secteurs offrant un grand potentiel de recherche de dimension internationale. L'équilibre entre le "fondamental" et l'"appliqué" et, au-delà, entre les disciplines traditionnelles et les ensembles émergents (les interfaces) doit faire l'objet d'un compromis.

Pour faire face à cette situation, l'UJF a engagé une délicate politique de redéploiement de ses enseignants-chercheurs. Cette politique, bien que pertinente, est assez mal perçue. Il conviendrait de préciser les critères qui la fondent.

La mise en place du LMD devrait donner à l'UJF l'opportunité de repenser de manière globale son offre de formation.

Les redéploiements géographiques

La cohérence géographique s'impose du fait de l'importance accordée aux interfaces : les lieux d'enseignement ne doivent pas être coupés des centres de recherche. L'UJF doit poursuivre la réflexion engagée pour éviter que ne se crée une séparation irrémédiable entre un Polygone entièrement consacré à la recherche et un campus replié sur les formations de premier et second cycles à Saint-Martin d'Hères.

Une politique commune d'enseignement et de recherche entre l'INPG et l'UJF et le regroupement de toutes les activités liées à l'interface biologie-physique (recherche et enseignements) sur un même site pourrait éviter une fracture dommageable pour tous. Des enseignements de nano-sciences devraient être mis en place sur le site du Polygone pour accompagner le projet MINATEC.

En revanche, la dispersion géographique, complétée d'une restructuration thématique, telle qu'elle a été pratiquée dans le domaine de la pharmacie, a eu des effets bénéfiques.

L'UJF et ses partenaires

Dans le milieu universitaire et socio-économique dynamique dans lequel elle s'insère, l'UJF doit s'appuyer sur ses points forts : diversité de ses formations, engagement dans les innovations interdisciplinaires, écoles doctorales, politique de recrutement d'enseignants-chercheurs. En outre, la double reconnaissance, nationale et internationale, dont elle bénéficie doit lui permettre de jouer un rôle d'impulsion dans la concertation entre les différents acteurs de la recherche sur le site de Grenoble.

Face au projet MINATEC, l'UJF doit affirmer sa spécificité tout en agissant, en liaison avec l'INPG, pour imposer une plus grande coordination entre tous les partenaires.

Avec l'INPG, l'UJF doit s'efforcer de rechercher toutes les synergies qui permettraient aux deux établissements de construire une politique de recherche, de formation

et de valorisation plus cohérente et plus ambitieuse encore, tant au regard du contexte grenoblois que des enjeux nationaux et internationaux.

En résumé

Le CNE réaffirme l'appréciation très positive qu'il porte sur l'Université Joseph Fourier pour la manière dont elle s'acquitte de ses différentes missions.

Le CNE souhaite toutefois mettre l'accent sur deux types de recommandations :

- les unes concernant la politique interne de l'université :
 - une clarification des niveaux de responsabilité permettrait une meilleure compréhension, par l'ensemble des usagers, des choix opérés ;
 - des modes de travail associant davantage composantes et conseils doivent être recherchés ;
- les autres concernant les structures :
 - redéfinition des "contours" des UFR ;
 - effort d'explicitation des missions et du champ de compétence des coordinateurs pour la recherche ;
 - poursuite de la politique de site entreprise ;
 - instauration d'un partenariat équilibré avec l'INPG et l'ensemble des organismes de recherche du site grenoblois.

La réponse du président de l'Université Grenoble I - Joseph Fourier figure dans le rapport du CNE p. 103

Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site Internet du CNE : <http://www.cne-evaluation.fr>

Pour les données chiffrées et leur actualisation, se reporter au site Internet de l'Université Grenoble I - Joseph Fourier : <http://www.ujf-grenoble.fr>

Directeur de la publication : Gilles Bertrand / Rédaction : Gilles Bertrand et Francine Sarrazin
Conception graphique : Delphine Lecointre / Édition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession - 75015 Paris
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94